REPUBLIQUE FRANCAISE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Le président du tribunal administratif de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment son article R. 226-5;

DECIDE

<u>Article unique</u>: Sont désignés pour exécuter les actes de procédure et assurer le greffe des audiences, les agents de greffe suivants:

Christine Barret

Marjorie Bourgaux

Isabelle Claudon

Ghislaine Didier

Neriman Durmus

Patricia Ghyllebert

Philippe Lepage

Fabienne Levaudel

Catherine Loranchet

Aurélie Mathieu

Catherine Mifsud

Lucie Rémond

Frédéric Richard

Léa Stupar

Lionel Thomas

Fait à NANCY, le 1^{er} septembre 2022

Le président,

Sébastien DAVESNE